RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Attaché territorial / Attachée territoriale

L'attaché territorial ou l'attachée territoriale a un statut de fonctionnaire. Une fois le concours réussi, il ou elle peut prétendre à un grand nombre de postes et de métiers au sein des communes, des organismes publics, des départements ou des régions. D'importants recrutements sont prévus.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **1891 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime diriger, J'ai le sens du service public



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Cinq grandes spécialités

On trouve des attachés territoriaux et des attachées territoriales dans les cinq grands domaines d'intervention des collectivités locales : le pilotage et le management des ressources ; les politiques publiques d'aménagement et de développement territorial ; les interventions techniques ; les services à la population ; et la sécurité publique-incendie-secours. En tout, plus de 250 métiers sont offerts aux fonctionnaires territoriaux, du contrôleur ou de la contrôleuse de gestion au conseiller ou à la conseillère en organisation, en passant par le chargé ou la chargée de recrutement ou le ou la responsable d'études... Tout dépend de la formation d'origine du candidat ou de la candidate et de la spécialité choisie au concours.

Sur tous les fronts

Gestion, réalisation de dossiers, réunions... c'est le travail quotidien d'un attaché territorial ou d'une attachée territoriale. Selon sa spécialité, il ou elle peut participer à la conception, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques décidées dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire, social et culturel. Il ou elle peut aussi travailler dans des domaines techniques plus pointus comme l'informatique, par exemple.

Responsabilités particulières

Selon son affectation, l'attaché territorial ou l'attachée territoriale rencontre les acteurs locaux (maires, élus et élues, associations...), dirige des réunions de travail, lance des études, etc. et peut aussi encadrer une équipe.

Compétences requises

Spécialiste dans un domaine

La plupart des offres d'emploi d'attaché territorial ou d'attachée territoriale demande une compétence dans un domaine particulier : administration générale, gestion d'un secteur sanitaire et social, ressources humaines... De plus, il est exigé non seulement une bonne capacité d'adaptation, mais aussi de la rigueur ainsi qu'une bonne culture générale. Des connaissances en droit, plus particulièrement en droit public, sont indispensables.

Savoir travailler en équipe

Le plus souvent, l'attaché territorial ou l'attachée territoriale fait partie d'une équipe. Certains postes incluent l'encadrement d'agents et d'agentes. L'attaché territorial ou ou l'attachée territoriale doit donc faire preuve d'une réelle aptitude aux relations humaines. On lui demande également de l'organisation, de l'autonomie, de la rigueur et le sens du service public.

D'une parfaite neutralité

Un certain nombre d'attachés territoriaux ou d'attachées territoriales travaillent en étroite liaison avec des élus et des élues. L'attaché ou l'attachée doit donc faire preuve d'une impeccable neutralité politique et d'un sens de la diplomatie, parfois même de pédagogie car les élus et les élues sont bien souvent là de manière éphémère dans leur fonction contrairement aux attachés et attachées. Il faut donc s'adapter régulièrement à de nouveaux interlocuteurs ou de nouvelles interlocutrices, voire à différentes manières de travailler, sans que cela altère la finalité de leur travail.

Où l'exercer ?

Au bureau et sur le terrain

L'attaché territorial ou l'attachée territoriale a le statut de fonctionnaire de catégorie A et a accès, grâce à cela, à une grande variété de fonctions et d'environnements. En charge de l'encadrement et de l'organisation courante des services administratifs des collectivités territoriales, il ou elle exerce la plupart du temps un travail administratif de bureau, mais peut également, dans le cadre d'actions de communication externe ou d'emplois techniques, par exemple, devoir se déplacer.

Responsable de service

En tant que fonctionnaire de catégorie A, l'attaché territorial ou l'attachée territoriale est très souvent responsable d'un service à gérer. Cela implique des réunions fréquentes.

Les études

Après le bac

Bac + 3 : licence en droit par exemple, ou en lien avec la filière administrative choisie (informatique, psychologie...), diplôme d'IEP (institut d'études politiques)...

bac + 3

→ Licence mention administration publique

→ Licence mention droit

→ Licence mention science politique

bac + 5

→ Master mention administration économique et sociale

Emploi et secteur

Des recrutements importants

Depuis quelques années, les départs progressifs à la retraite des attachés territoriaux et des attachées territoriales en poste s'accélèrent, le nombre de places au concours et donc les opportunités augmentent. La plupart intègrent la filière technique, d'autres la filière administrative et très peu la filière sanitaire et sociale. Ce sont dans ces secteurs que les postes sont les plus nombreux.

Concourir et démarcher

Pour devenir attaché territorial ou attachée territoriale, il faut réussir le concours de catégorie A de la fonction publique territoriale. 5 spécialités sont possibles : administration générale, animation, gestion du secteur sanitaire et social, analyste et urbanisme et développement des territoires. Mais la réussite ne donne pas droit à un poste : les lauréats et les lauréates se retrouvent sur une liste d'aptitude et disposent de 3 ans pour se faire recruter sur un poste vacant.

De nombreuses possibilités

Le changement d'activité et la mobilité géographique font partie intégrante de la carrière de l'attaché territorial ou de l'attachée territoriale qui, grâce aux changements de poste et à la formation continue, peut gravir les échelons hiérarchiques, depuis celui d'attaché/attachée, puis d'attaché principal/attachée principale, jusqu'à celui de directeur territorial/directrice territoriale.

Salaire du débutant *

À partir de 1891 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Pour consulter les offres des mairies dans l'onglet Offres d'emploi.

Site du Centre national de la fonction publique territoriale

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- Directeur d'hôpital
- Conseiller technique en accessibilité
- Ingénieur social
- Consultant en conduite de changement
- Agent de développement touristique